

**Objectifs de la formation :** Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours. Savoir qui et comment alerter dans l'entreprise ou à l'extérieur de l'entreprise. Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations dans l'entreprise. Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

**Public visé :** Toute personne désireuse d'être certifiée et reconnue Sauveteur Secouriste du Travail

**Pré-requis :** Maîtrise de la langue française

**Durée :** 14 heures soit 2 jours

**Effectif :** De 4 à 10 personnes

**Lieu :** en INTER au 440 Avenue Amédée Bollée KM Delta 30900 NIMES ou en INTRA, dans vos locaux, si l'aménagement de votre site le permet.

**Délais d'accès :** Durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la formation 48 heures minimum

**Tarif:** Formation INTER 190€ HT / Formation INTRA nous consulter

**Dates des formations :** Nous contacter (04.30.96.50.30) ou consulter notre site internet [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)

**Responsable pédagogique:** Laetitia DOZ

**Moyens pédagogiques:** Salle de formation de 2m<sup>2</sup> minimum par personne (sauf exigence réglementaire différente). Un espace dégagé pour les mises en situation. Livret de formation remis à chaque stagiaire.

**Moyens humains:** Formateurs certifiés par le réseau Assurance Maladie Risques Professionnels / INRS, et titulaire d'un Certificat de formateur SST en cours de validité.

**Matériel et équipements :** Plan d'intervention + pictogrammes ; plan d'actions prévention + pictogrammes ; 1 défibrillateur automatisé externe de formation avec accessoires ; 1 lot de mannequins (adulte, enfant, nourrisson) avec peaux de visage individuelles (ou dispositif de protection individuelle) ; divers matériels pour la réalisation des simulations, matériel d'entretien des mannequins et consommables. L'aide-mémoire « Sauvetage secouriste du travail (Edition INRS ED4085) sera remis aux participants.

**Modalités d'évaluation :** Validation à partir de la grille de certification des compétences du SST Maintien et Actualisation des Compétences. (INRS/FORL/SGT/GRILLE\_CERTIF\_SST/V6.21/12/2018)

**Accessibilité aux personnes handicapées :** Notre salle de formation est accessible aux personnes handicapées. Les moyens de la prestation pourront être adaptés en fonction du handicap : nous contacter.

**Actualisation:** Le Certificat SST devra être renouvelé tous les 2 ans minimum.

**Documents :** Une attestation de fin de formation sera délivrée au participant ayant suivi l'intégralité de la formation. En cas de réussite à l'évaluation des compétences, délivrance du Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail.

Annexe 1 Certification professionnelle S.S.T téléchargeable sur notre site internet [www.dfg30.fr](http://www.dfg30.fr)

## PROGRAMME DE FORMATION

### Accueil

Présentation du formateur et de l'organisme de formation

Tour de table

### Domaine de compétences 1 : Intervenir face à une situation d'accident du travail

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Protéger de façon adaptée
- Examiner la victime
- Garantir une alerte favorisant l'arrivée de secours adaptés au plus près de la victime
- Secourir la victime de manière appropriée

### Domaine de compétences 2 : Contribuer à la prévention des risques professionnels dans l'entreprise

- Situer son rôle de SST dans l'organisation des secours dans l'entreprise
- Caractériser des risques professionnels dans une situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention

## **Evaluation en vue de la certification**

*En vue de l'obtention du certificat de sauveteur secouriste du travail, 2 épreuves certificatives sont organisées, en fin de formation, de façon à permettre une évaluation distincte de chaque compétence. Durée maximale 2 heures. Le certificat est obtenu dès lors que l'ensemble des 8 compétences sont acquises selon les critères de la grille de certification.*

Epreuve certificative n°1 : le candidat devra montrer sa capacité à mettre en œuvre, sur une situation d'accident de travail simulée, l'intégralité des compétences lui permettant d'intervenir efficacement face à la situation proposée

Epreuve certificative n°2 : avec comme support la mise en situation de travail simulée de l'épreuve n°1, le candidat devra répondre à un questionnement simple portant sur sa connaissance du cadre réglementaire de l'activité SST, et ses compétences en matière de prévention.

## **Bilan et clôture de la formation**